

République française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département  
HAUTE-LOIRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-ILPIZE

Nombre de conseillers :

Afférents au C.M. : 11

Qui ont pris part

A la délibération : 10 + 1 pouvoir

Séance du 26 avril 2008

L'an deux mil huit, et le vingt six avril, à neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean FOSTIER, Maire.

Présents : BOUCHE Jean-Louis - DEFAY Martine - FOSTIER Jean- HAZEBAERT Anne - HENO Pierre- OLIVAIN Joseph - PORTAL Gérard - ROLLAND Alain - ROSSITER Ginny - SERVANT Jean-François.

Excusé : CHICOUTEL Gilles qui a donné pouvoir à J.F. SERVANT

Secrétaire : Alain ROLLAND

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2008 : CCAS :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Budget primitif 2008 du CCAS, comme suit :

FONCTIONNEMENT : DEPENSES et RECETTES s'équilibrent à 1 453 Euros.

Certifié conforme.

Le Maire.